



JONI JONI
PFRZKI ETDQOJAV



JONI JONI
PFRZKI ETDQOJAV

ENQUÊTE

ISSN • 2230-133X

JEUDI 21 FÉVRIER
2013
NUMÉRO 510

www.enqueteplus.com

100 F

DÉCLARATION DE PATRIMOINE

À quoi joue Niasse ?

► Moustapha Diakhaté
et le Forum civil lui
remontent les bretelles



P.5

TRAFIC PRÉSUMÉ DE VISA

Sidy Lamine Niasse fait
coffrer Mamadou Ndiaye
Doss et son complice P.2

EN VISITE À BAMBILOR

Baldé interdit de meeting
par la Gendarmerie P.4

AUTOROUTE À PÉAGE

Dakar - Diamniadio
ouvert le 1er août P.7

APRÈS SA LIBERTÉ PROVISOIRE

Béthio veut enterrer
son dossier P.3



Promo Pass Internet jusqu'au 3 mars
le réseau 3G+ le plus rapide
à prix cadeau

Offre valable sur tous les Pass de 3h à 1 mois.
surfer change avec Orange

sonatel

la vie change avec orange

Nébuleuse autour d'une demande de visa, la Dic cueille Mamadou Ndiaye Doss



C'est décidément la mauvaise période pour les journalistes. Le célèbre Mamadou Ndiaye "Doss" dont les auditeurs de Walf Fm connaissent bien la voix, et qui s'est retrouvé octobre 2011 à la radio de Bougane Guèye Danny, Zik Fm, est dans de très sales draps. Il est en garde-à-vue à la Brigade des affaires générales de la Division des investigations criminelles (DIC) et devrait être déféré ce vendredi au parquet. De quoi s'agit-il exactement ? "Ndiaye Doss" est sous le coup d'une plainte pour entre autres griefs faux et usage de faux, de son ancienne "famille", le groupe Walf dont le président est Sidy Lamine Niasse. Tout tourne autour d'une affaire de demande de visa à l'ambassade de France. Ndiaye Doss, présumé innocent tant que la Justice n'a pas dit son mot, voulait trouver un sésame à un certain Mouhamed Khady Bâ. Le groupe de presse lui reproche d'avoir imité la signature de Sidy Lamine Niasse, falsifié des bulletins de salaires et confectionné une carte de presse au profit

de Mouhamed Khady Bâ. Sans qu'on ne sache cependant si cette opération était monnayée ou pas. Le pot aux roses aurait été découvert lorsque le consulat de France a contacté le groupe de presse pour vérifier si les papiers versés dans le dossier du demandeur de visa étaient bien valables. C'est alors que Sidy Lamine Niasse est entré dans tous ses états, d'autant plus que Ndiaye Doss n'a pas quitté la boîte dans les meilleures conditions. Une plainte est immédiatement déposée à la Division des investigations criminelles (DIC), qui se pointe hier dans les locaux du Consulat de France pour cueillir l'intéressé alors qu'il était en train de retirer son passeport pour voir si le visa lui a été accordé ou pas. Mouhamed Khady Bâ épinglé, il ne restait plus qu'à mettre la main sur Ndiaye Doss. Tous les deux se trouvaient dans les locaux de la DIC jusqu'à 19 heures où ils sont gardés à vue. Ils devraient être déferés ce vendredi. Et sans doute qu'ils risquent très gros. ■

Retour sur les dossiers de Bibo Bourgi



Selon nos sources, sur plusieurs sociétés dont on le soupçonne de n'être que le prête-nom, les enquêteurs ont bien du mal à prouver que les biens dont il déclare être le propriétaire appartiennent à...Karim Wade. Y compris à l'aéroport Léopold Sédar Senghor où l'on a du mal à attribuer la paternité des sociétés de service au sol à Karim

Wade. Il faut préciser à propos de l'enquête sur Aviation Handling services (AHS), que Pierre Agboba, qui en est le Président du conseil d'administration (PCA), est toujours bloqué à Dakar, suite à une mesure d'interdiction de sortie du territoire le concernant. Mais pour en revenir à Bourgi, il faut dire que l'opulence qui caractérise la famille dont il est issu ne facilite pas les choses. Il faut cependant dire que Karim Wade a bien verrouillé ses affaires aussi bien à l'interne qu'à l'étranger. Si des notaires bien sénégalais en savent un bout, il est peu probable qu'ils aient tout lâché. Du reste, sur les transactions ayant présidé l'octroi de la troisième licence à Sudatel, il y a dans ce dossier assez d'éléments compromettants sur lieu.

Sommet Afrique/Amérique du Sud, Macky Sall à Malabo pour 24 heures

Le Président Macky Sall a pris l'avion hier pour Malabo, capitale de la Guinée Équatoriale où se tient un sommet Afrique/Amérique du Sud. Une quinzaine de chefs d'Etat sud-américains et africains dont celui du géant nigérian y sont en conclave. Ce déplacement présidentiel va durer juste 24 heures puisque le Président qui a décollé hier, revient sur la terre ferme dakaroise dès demain vendredi. A noter

qu'au décollage, Me El Hadj Diouf a été aperçu dans le lot des personnalités faisant partie de la délégation.

Dakar Dem Dikk, un chapelet de problèmes

Revoilà la société Dakar Dem Dikk qui s'invite au conseil des ministres. Selon les termes du communiqué rendu public hier, "le Président a relevé les difficultés de cette entreprise, qui tournent autour d'un endettement excessif, associé à un contentieux social préoccupant". Aussi, a-t-il demandé au Premier ministre d'étudier "les possibilités d'un renforcement du patrimoine financier de Dakar Dem Dikk et chargé le chef du Gouvernement, en rapport avec le ministre des Infrastructures et des Transports, de lui soumettre un plan de réhabilitation du parc de bus de la société (...). Le Président Sall, toujours selon la même source, a indiqué que "la pérennisation de l'outil de travail (...) passe d'abord par le règlement rapide du passif dû par l'Etat". Il a aussi demandé que soit incessamment engagée la procédure de régularisation foncière des dépôts de Ouakam et Thiaroye.

Les étudiants s'invitent au Conseil des ministres

L'épineuse question de l'orienta-

tion des bacheliers dans les Universités a aussi été évoquée. Le président de la République "a requis la mise en œuvre rapide d'un plan de prise en charge efficace et cohérent". Il a ainsi demandé au Premier ministre "d'étudier, dans les plus brefs délais, les possibilités de placement des bacheliers non orientés dans les établissements d'enseignement supérieur privés, homologués par le CAMES, et d'en mesurer les incidences financières". Cela veut simplement dire que c'est l'Etat qui va prendre en charge les frais indus. Sans doute pour négocier sur les coûts, le Président Sall a "préconisé des concertations autour du Premier ministre, avec les différents chefs d'établissements d'enseignement supérieur homologués par le CAMES, pour trouver les solutions durables à ce problème".



Energie : gaz et Sar au menu

L'Energie au cœur aujourd'hui des préoccupations des ménages a aussi été abordée surtout sous l'angle des pénuries de gaz. Aly Ngouille Ndiaye, ministre de l'Energie, a informé le Conseil des discussions en cours entre les acteurs de la filière et l'Etat pour mettre définitivement le pays à l'abri des pénuries de gaz. Il a ainsi indiqué que des mesures ont été arrêtées par son département pour faire face à la situation. L'Etat a aussi consenti un effort financier exceptionnel (2,3 milliards de francs Cfa) au titre des compensations accordées à la Société africaine de raffinage (SAR), pour l'aider à juguler ses pertes commerciales.

Du mouvement à la Présidence

Côté mesures individuelles, Abdoulaye Ndour, spécialiste des finances publiques, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement (DAGE) de la Présidence de la République en remplacement de Abdoulaye Thiam. Mahmoudou Bocar Sall, Professeur de Finance, est officiellement le Directeur général du

Fonds de Garantie automobile. Il a remplacé Pierre Fata Diouf. Autre départ important, c'est celui du compétent commissaire Thiendéla Fall de la Direction générale des élections, remplacé qu'il a été par Oumar Top, administrateur civil principal de classe exceptionnelle, précédemment Directeur général de l'Administration territoriale. Oumar Top laisse le poste à Léopold Wade, qui était le gouverneur de la Région de Saint-Louis. L'Agence sénégalaise de promotion des exportations (ASEPEX) dont le poste de Directeur était vacant est désormais piloté par Malick Diop, Docteur en Pharmacie, nommé Directeur général. Enfin, Dame Gaye, Administrateur civil principal de classe exceptionnelle, est nommé Directeur de la Protection civile, en remplacement de Monsieur Mare Lô.

Diplomatie, les acteurs font l'état des lieux



Un séminaire à l'initiative du ministère des Affaires étrangères se tient à partir de ce vendredi au Méridien-Président. A l'ordre du jour, il s'agira de réfléchir sur la Diplomatie sénégalaise, ses enjeux, son organisation, ses problèmes et les orientations stratégiques à impulser dans les 10 prochaines années. Cette rencontre qui sera clôturée samedi par le ministre des Affaires étrangères Mankeur Ndiaye verra la participation des cadres du ministère, des anciens diplomates, le secteur privé etc. ■

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication :

Mahmoudou Wane

Directeur de la rédaction :

Mamadou Lamine Badji

Rédacteur en chef :

Momar Dieng

Chefs de desk :

Momar Dieng - Politique

Maquette :

Renaud Lioult (directeur

artistique), Penda Aly Ngom, Ahmet Ka

Photographe :

Amadou Gomis

Impression :

Graphik Solutions

Régie publicitaire :

maimounaenquete@gmail.com

Tél. : 77 834 11 90

aichafallenquete@gmail.com

Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

LA LIBERTÉ PROVISOIRE ACQUISE

Les avocats de Cheikh Béthio en quête d'un non-lieu

Les choses s'arrangent pour le guide des Thiantacounes qui a obtenu hier une liberté provisoire. Les avocats de Cheikh Béthio Thioune ne comptent pas s'en arrêter là, ils veulent lui obtenir "un non-lieu".

■ GASTON COLY

La Chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Dakar a prononcé hier la mise en liberté provisoire du guide des Thiantacounes. À peine acquise, les avocats de Cheikh Béthio Thioune parlent de l'obtention d'un "non-lieu". "Le principal combat, assure Me Bamba Cissé, c'est non pas d'obtenir la liberté provisoire, mais d'avoir un non lieu". L'avocat du cheikh estime que "les faits tels qu'ils résultent de la procédure ne permettent pas une imputation à l'endroit du cheikh. C'est-à-dire qu'ils ne permettent pas de lui imputer une responsabilité quelconque dans ce qui s'est passé à Médinatou Salam". Alors que dans cette fameuse nuit, deux disciples de Cheikh Béthio Thioune, en l'occurrence Bara Sow et Ababacar Fall, ont été assassinés et enterrés à quelques lieues du fief du cheikh, Me Bamba Cissé lui, révèle la position de son client dans cette affaire : "C'est un

guide religieux. Dans une concession de plusieurs hectares, il peut se passer des choses, sans qu'il ne soit au courant", dit-il.

Ainsi, Cheikh Béthio Thioune obtient une liberté provisoire, après une longue bataille judiciaire marquée par l'introduction de plusieurs demandes de liberté provisoire qui, jusqu'ici, ont toujours été refusées. Alors pourquoi cette volte-face ? "Il y a eu une circonstance nouvelle", avance Me Bamba Cissé. Il explique : "Dans le cadre de cette procédure, le procureur s'était fondé sur un certain nombre de motifs que je ne peux pas dévoiler à l'opinion, mais il y a eu un fait nouveau qui a trait à l'état de santé du cheikh. Donc, compte tenu d'un certain nombre de considérations qui ne permettaient plus son maintien en détention, la chambre d'accusation a institué l'ordonnance qui a servi à accorder la liberté provisoire".

Après avoir obtenu la possibilité d'aller se faire soigner en France,

Cheikh Béthio voit son "régime de semi-liberté, qui comportait un certain nombre d'obligations et notamment une surveillance des gardes pénitentiaires", élargi. L'avocat se veut même rassurant sur l'état de santé du guide religieux. "Il se porte tant bien que mal, pour quelqu'un qui est malade, mais qui accueille toujours ces décisions avec une certaine sérénité". Me Cissé d'ajouter : "Il a accueilli la nouvelle avec beaucoup de philosophie. Il n'a jamais été question pour lui, en quelque temps que ce soit de se voir abattre par toute cette pression". Quant à un éventuel prolongement du séjour de Cheikh Béthio en France, étant donné qu'il n'est plus assujéti à la contrainte de retourner au Sénégal après un séjour d'un mois en Hexagone, comme cela avait été décidé par le juge, l'avocat croit savoir que la réponse appartient désormais au médecin traitant du cheikh.

Cheikh Béthio Thioune est inculpé de plusieurs chefs d'accusations dont



complicité de meurtre et inhumation de cadavre sans autorisation administrative, dans le double meurtre des deux disciples cités plus haut.

Béthio en liberté sous conditions

Dans la foulée de la liberté provisoire obtenue par Cheikh Béthio Thioune, le ministère de la Justice a sorti un communiqué pour révéler les mesures de contrôle judiciaire assorties à l'ordonnance de la Chambre d'accusation de la cour d'Appel de Dakar.

Cheikh Béthio Thioune "est interdit de sortie du territoire national sans l'autorisation du juge d'instruction". Son passeport sera remis "au greffier

d'instruction dès son retour au Sénégal à la date fixée par l'ordonnance du juge d'instruction du 04 février 2013". Il lui est également interdit d'organiser ou d'assister à des réunions ou rassemblements publics. Selon la note du ministère, le guide des Thiantacounes a l'obligation d'aviser le juge d'instruction de tout changement d'adresse. "La violation de l'une de ces mesures entraînera l'arrestation immédiate et le placement sous mandat de dépôt de Monsieur Béthio Thioune", avertit le ministère de la Justice qui renseigne que le parquet général dispose d'un délai de 5 jours pour formuler éventuellement un pourvoi en cassation. ■

CAMBRIOLAGE DU DOMICILE DE SERIGNE MBACKÉ NDIAYE

Les présumés casseurs en liberté provisoire

Les présumés cambrioleurs du domicile de l'ex-ministre libéral Serigne Mbacké Ndiaye sont sur les traces des casseurs de la mairie et de l'agence Senelec de Yeumbeul, lors des émeutes de l'électricité du 27 juin 2011. Le fils de l'ex-député socialiste Khadim Lô et ses trois coïnculpés bénéficient d'une liberté provisoire depuis hier. Ils seront définitivement libres si le tribunal correctionnel de Dakar suit le réquisitoire du parquet.

■ FATOU SY

Des cris et des larmes de joie. C'est dans cette ambiance qu'a pris fin hier le procès des présumés cambrioleurs du domicile de Serigne Mbacké Ndiaye, ex-porte-parole de l'ancien président Abdoulaye Wade. Après 18 mois de détention préventive, Khadim Lô et ses trois coïnculpés Assane Ndiaye, Khadim Diop et Pape Abdou Ndiaye ont bénéficié hier d'une liberté provisoire, après une demande formulée par leurs avocats. Cette liberté peut être définitive dans un mois, le 21 mars prochain, si le tribunal correctionnel suit le parquet. Dans son réquisitoire, le représentant du parquet a demandé que les prévenus soient condamnés à une peine couverte par la détention préventive. Dans ce sens, il a requis 2 ans dont 18 mois ferme, compte tenu que la partie civile s'est désistée et que les prévenus sont des élèves. Ils sont poursuivis pour association de malfaiteurs, vol en réunion, actions diverses et rassemblement illicite ayant causé des dommages à la propriété d'autrui. En sus, il y a la détention d'arme sans autorisation administrative pour Khadim Lô.

À l'exception de Pape Abdou Ndiaye, le reste des prévenus a catégoriquement nié les faits de saccage et de vol commis au domicile de l'ancien ministre porte-parole de la Présidence de la République sous le régime libéral.

Khadim Lô, fils de l'ancien député socialiste Pape Lô, et frère du célèbre transporteur Bada Lô, arrêté à cause de son téléphone portable "oublié" sur place, a clamé son innocence. Il a soutenu que son téléphone a été volé, au cours d'une agression dont il a été victime le même jour vers entre 20h et 21h. Seulement, le relevé de la Sonatel atteste des communications entre lui et son co-prévenu Assane Ndiaye dit Marcus, entre 23h 29mn et 23h 57mn. "Je n'ai jamais avoué. Les policiers ont tout inventé. A minuit, j'étais chez Khadim Lô. J'ai composé son numéro, car il m'a dit que son téléphone a été volé", s'est défendu Assane Ndiaye qui est à l'origine de l'arrestation de ses co-prévenus. Reconnaisant les faits, Khadim Lo a tenté de limiter sa responsabilité pénale. Selon ses dires, il n'a pas participé à la casse, même s'il s'est rendu au domicile de la partie civile. "J'ai manifesté en compagnie d'autres jeunes. Lorsque j'ai entendu quelqu'un dire qu'il y a un ministre qui habite ici, j'ai suivi la foule par curiosité", a soutenu pour sa part Pape Abdou Ndiaye, élève en classe de troisième. La défense a axé sa plaidoirie sur le contexte dans lequel les faits se sont déroulés. Aussi a-t-elle sollicité la clémence, à défaut d'une relaxe. Dans sa réplique, le représentant du parquet a estimé que les faits reprochés aux prévenus n'ont aucun rapport avec les manifestations du M23 à l'époque. "C'étaient des manifestations patriotiques et certains en ont profité pour commettre des vols", a-t-il soutenu. ■

ESCROQUERIE PORTANT SUR 16 MILLIONS

Les deux frères voulaient vendre la maison de leurs défunts cousins

■ CHEIKH THIAM

C. Diop et Mb. Diop ont le même père et ont été déferés en même temps, pour avoir tenté de vendre la maison de leurs cousins. L'affaire a été éventée par l'acquéreur M. Diouf qui, après avoir versé une somme de plus de 15 millions, n'a pu entrer en possession de la maison promise. En effet, il y a quelques mois, les deux frangins se sont présentés chez lui, pour lui proposer l'achat d'une maison sise à Pikine. Par prudence, il leur a demandé des garanties sur la maison. Les deux frères lui ont alors présenté un certificat d'hérédité, ainsi qu'un permis d'occuper. Après de rapides marchandages, les deux parties sont tombées d'accord sur la somme de 15,5 millions. Séance tenante, M. Diouf leur a remis 15,4 millions, en promettant de compléter le restant de la somme. Quelques jours plus tard, lors d'une visite à sa nouvelle maison, à sa grande surprise, on lui a fait savoir que la demeure n'appartenaient pas aux deux frangins. "Je suis allé voir le sieur C. Diop. Il m'a raconté, qu'après le décès de leur père, la maison devait revenir aux frères K. D et M. D qui sont décédés, à leur tour, en laissant des enfants derrière eux", a déclaré le plaignant devant les enquêteurs. "Par la suite, poursuit-il, j'ai appris que le certificat d'hérédité que les deux frères m'avaient remis n'était pas celui de la maison qu'ils m'ont vendue. Devant le refus catégorique des autres membres de la famille de vendre la maison, les sieurs Diop m'ont demandé d'annuler la vente. Ils m'ont remis la somme de 4 millions et ont promis de donner le reste, plus tard. Ils n'ont jamais respecté cet engagement".

Devant les enquêteurs, C. Diop a d'abord expliqué qu'il avait décidé de vendre la maison, parce la famille le lui avait demandé. "Après le décès de mes deux cousins, a-t-il dit, toute la famille s'est réunie pour me déléguer la vente de cette maison. J'ai fait établir une procuration, j'en ai informé mon frère, avant d'exécuter la vente". Mais très vite, il a changé de disque. "Je reconnais que la maison ne nous appartient pas et que la vente a été faite sur la base d'un document illégal". Après ses aveux, son frère Mb. Diop a expliqué devant les hommes du commissaire Ndiéré Sène qu'il s'est fait berner par son frangin, à cause de son analphabétisme. "Je suis illettré et je ne savais pas que les documents qui m'étaient présentés n'étaient pas fiables" a-t-il déclaré.

C. Diop, âgé de 43 ans et père de 8 enfants et son frère M. Diop, 51 ans et papa de 14 enfants ont été déferés au parquet pour escroquerie portant sur la somme de 16 millions. ■

BAMBILOR

Interdit de meeting, Baldé parle d'effolement du pouvoir

Venu à Bambilor pour y présider un meeting de son parti, l'Union centriste du Sénégal, Abdoulaye Baldé a vu les gendarmes sommer ses militants de ranger chaises, tables, tentes. Sans explication. Après avoir obtempéré, il a promis de défendre ses droits la prochaine fois, quoi qu'il puisse advenir.

■ PAPE MOUSSA GUËYE
(CORRESPONDANT À RUFISQUE)

Toutefois, Abdoulaye Baldé a promis, sur un ton solennel : “Nous ne nous laisserons plus faire. La prochaine fois, nous tiendrons nos meetings et nos réunions politiques quoi qu'il puisse en advenir...” A ses yeux : “Ce précédent dangereux est la preuve qu'il y a un effolement qui caractérise le camp d'en face. Nous ne sommes pas encore debout et ils sont en train de paniquer et de s'emballer ! Qu'advient-il lorsque nous serons complètement debout ?” s'est-il interrogé, moqueur, avec à ses côtés Ndèye Khady Diop, ancienne ministre de la Famille.

Allant plus loin dans l'analyse de cet “effolement”, Abdoulaye Baldé le met en rapport avec les promesses non tenues du régime du

25 mars. “Ils ont promis monts et merveilles aux populations. Aujourd'hui, c'est le désarroi le plus total parce qu'ils se révèlent incapables de tenir la moindre promesse faite à l'occasion de la dernière campagne électorale”, explique le député dont l'immunité a été levée par l'Assemblée nationale dans le cadre de la lutte contre l'enrichissement illégitime et la traque des biens mal acquis, en même temps que cinq autres députés du Parti démocratique sénégalais, son ancien parti. “Les promesses d'emplois faites aux jeunes, ils savent maintenant qu'ils ne pourront pas les respecter. (Alors), ils vont dans toutes les régions du Sénégal pour y promettre des milliards et des milliards avec des conseils des ministres décentralisés.” Très critique contre le pouvoir de Macky Sall, l'ancien Directeur exécutif de l'Anoci s'est lâché : “Ils

sont venus à Ziguinchor pour promettre à la région 600 milliards de francs Cfa, mais depuis, nous n'avons rien vu, a-t-il dit. Ailleurs aussi, ils ont promis 800 milliards alors qu'ils ont des problèmes pour payer les enseignants et approvisionner correctement le Sénégal en électricité.” Pour Baldé, le diagnostic se doit d'être accablant : “Les gens au pouvoir ne savent pas où mettre les pieds.” ■



IDÉE DE FUSION AVEC L'APR

Macky divise l'Uds / Innovation

Pour le chef de l'Etat, la massification de l'Alliance pour la République est une nécessité stratégique en perspective des échéances électorales proches ou lointaines. Avec ses dégâts dans les “petites” formations politiques comme l'UDS/I, au bord de l'implosion.

■ DAOUDA GBAYA

L'Union pour le développement du Sénégal/Innovation est au bord de l'implosion. Devant statuer sur la demande de fusion que le président Macky Sall leur a faite, Zahra Iyane Thiam et ses camarades se sont vivement opposés, mercredi, lors de leur bureau politique. Si le leader de ce parti est favorable à une fusion avec l'Alliance pour la République (APR), une bonne frange des responsables dont Maguèye Guèye, le n°2, Adj Mergane Kanouté, présidente nationale des femmes, Abdou Sow, porte-

parole et leader des jeunes du M23, ont catégoriquement “rejeté l'idée”. Ces “frondeurs”, rapportent des sources ayant pris part à cette rencontre, estiment : “Macky n'a aucune considération pour l'UDS/I (alors que) nous sommes présents dans 13 régions sur 14 et l'avons accompagné jusqu'à la victoire finale.”

Aujourd'hui, une fusion avec n'importe quelle autre formation est considérée comme suicidaire. “Le parti reste souverain et n'appartient à personne. Que ceux qui veulent partir s'en aillent fusionner et laisser les autres gérer Uds/Innovation qui est un parti

d'avenir et qui a l'ambition de conquérir le pouvoir”, renchérit-on. La réunion était donc “très houleuse”, signalent nos interlocuteurs. Jusqu'à 23h passées, les positions étaient encore très tranchées entre pro et opposants à l'appel du président de la République.

Jointe par *Enquête* hier, Adj Mergane Kanouté confirme l'information mais ne souhaite se prononcer qu'à la fin du “processus entamé”. Quant à la secrétaire générale du parti, Zahra Iyane Thiam, elle a d'abord promis de réagir puis n'a plus donné signe de vie. ■

ÉVENTUEL REPORT DES ÉLECTIONS LOCALES

Djibo Kâ dit niet et appelle au respect du calendrier républicain

■ AMADOU NDIAYE



De report des élections locales, il n'en est point question à l'Union pour le renouveau démocratique (URD) dont la Direction politique exécutive (DEP) a même fait état de la “nécessité absolue” de respecter le calendrier républicain en la circonstance. Selon le communiqué parvenu à notre rédaction, les Rénovateurs sont allés plus loin dans la critique en rappelant que la révision préalable des listes électorales aurait même dû démarrer depuis le début du mois de février, “conformément à la loi”.

Par ailleurs, l'URD est revenue sur le problème “lancinant” de Gnith avec l'implantation contestée du projet Sen Huiles-Sen Éthanol dans la réserve spéciale de Ndael. A cet égard, l'ancien ministre d'Etat a informé avoir saisi le président de la République par courrier en date du 15 février 2013 pour attirer son attention sur un sujet sensible.

Mais un “point saillant” de l'intervention du secrétaire général de l'URD devant la DEP a consisté à exiger que la transparence soit respectée dans l'attribution des postes, à l'occasion des recrutements organisés par l'Etat dans la Fonction publique. Après les quotas retenus pour les secteurs militaires et paramilitaires, le reste devra être attribué en dehors de toute opacité, a indiqué Djibo Kâ (**photo**). “Sans parti-pris politique, le mérite et la compétence devant être les seuls critères clés de recrutement, en fonction des besoins de la nation.”

Relativement à la préservation des biens et des personnes, l'URD a dégagé 4 pôles sécuritaires qui interpellent le pays. Il s'agit de la sécurité contre les agressions, en banlieues dakaroises notamment, la sécurité aux frontières pour laquelle vigilance doit redoublée, la sécurité contre le vol de bétail en milieu rural, et la sécurité des personnes et des biens de façon générale.

Député dans la présente législature, le SG de l'Union pour le renouveau démocratique a envoyé des questions orales au président de l'Assemblée nationale. L'une d'elles concerne la salinisation des terres. En effet, sur les 3,8 millions d'hectares de terres cultivables disponibles au Sénégal, souligne-t-il, 1 million est déjà envahi par le sel, le phénomène étant présent en Casamance, au Sine, au Saloum et dans le Delta du fleuve Sénégal. Pour M. Kâ, c'est l'agriculture qui est menacée en tant que réalité dans notre pays. Alors, “le gouvernement entend-il poursuivre le programme de 2008 ? Si oui, où en est-il ?” s'interroge-t-il. “Sinon, que compte-t-il faire pour débarrasser les terres sénégalaises du sel ?” En 2008, le gouvernement avait adopté un document de projet pour éradiquer le sel sur l'ensemble des zones infestées dans le pays. Le financement avait été évalué à 32 milliards de F Cfa et le dossier avait été soumis aux partenaires techniques et financiers du Sénégal pour son financement, avec une contribution de l'Etat. ■

ÉLECTIONS LOCALES 2014

On votera le 16 mars

Alors qu'un certain débat traverse une partie du landerneau politique avec l'idée de faire reporter les élections régionales, municipales et locales de l'année prochaine, les autorités administratives, elles, restent concentrées sur leur agenda initial. Macoumba Coumé (**photo**), directeur de la Communication et de la formation au ministère de l'Intérieur, fait savoir que “le mandat des élus locaux est de 5 ans” et qu'il “expire en mars 2014”, avec une date repère, le 16 mars, jour des scrutins.

Dans cette perspective, la révision exceptionnelle des listes électorales

aura lieu du 1er avril au 31 juin 2013. A partir de ce moment, “les jeunes qui auront 18 ans auront la possibilité de figurer dans le fichier”, explique M. Coumé. Selon lui, “cette révision est obligatoire (car) on ne peut pas attendre 2014” pour la faire dans la mesure où “la carte électorale est stabilisée un mois avant les opérations électorales”. Le cas échéant, informe le magistrat, “nous devons mener toutes les opérations qui nous mènent vers cette élection-là”.

De plus, le directeur de la Communication et de la formation indique que “les candidatures sont déposées 80



jours avant le scrutin” et que “pour être candidat, il faut être inscrit sur les listes électorales”.

Par ailleurs, M. Coumé rappelle que ces élections, à la différence de la présidentielle ou des législatives, ne demandent pas une caution. Toute personne désirant y prendre part ne devra fournir que des documents administratifs comme casier judiciaire, extrait de naissance, etc. ■

DÉCLARATION DE PATRIMOINE ENVOYÉE AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

A quel jeu joue Moustapha Niasse ?

Étant donné que la loi en vigueur n'exige qu'au président de la République de faire sa déclaration de patrimoine, le président de l'Assemblée nationale Moustapha Niasse "savait d'avance" que le Conseil constitutionnel, en l'état actuel des dispositions légales, est incompétent pour recevoir ce document.



Moustapha Niasse

■ ASSANE MBAYE

“**E**n déposant sa déclaration de patrimoine au Conseil constitutionnel, le président de l'Assemblée nationale Moustapha Niasse savait pertinemment qu'elle allait être rejetée”. Selon le porte-parole du Forum civil, Birahim Seck, “Moustapha Niasse savait que la loi du 22 décembre 2012 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques devait être complétée par une autre loi spécifique qui fixe les modalités et les conditions de la déclaration de patrimoine”.

Dans une déclaration largement médiatisée avant-hier, la deuxième personnalité de l'État du Sénégal annonçait le dépôt de la liste de ses biens auprès du président du Conseil constitutionnel. Mais les juges politiques ont jugé nécessaire d'attendre le vote du projet de loi spécifique complétant la loi sur le Code de transparence déjà adoptée par l'Assemblée nationale. Dans la même veine, il a semblé vouloir transférer la pression exercée par le président de la République sur le Premier ministre qu'il a invité à accélérer les procédures au niveau du gouvernement pour l'envoi à l'Assemblée nationale de la loi complétant celle du 22 décembre 2012.

Pour le président du groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar (BBY), Moustapha Diakhaté, “non seulement Moustapha Niasse n'est pas pour le moment concerné par la déclaration de patrimoine, mais il n'avait pas à s'adresser au chef du gouvernement de cette manière”, étant donné que “nous sommes dans le cadre d'un

régime de séparation de pouvoirs”. De ce fait, dès lors que “le gouvernement décide d'amener un projet de loi à l'Assemblée nationale, ça devient une affaire de l'Exécutif”.

A ce propos d'ailleurs, soutient Birahim Seck, “au lieu de transférer la préparation de la loi spécifique au Premier ministre, Moustapha Niasse lui-même en tant que député, avait la faculté de faire une proposition de loi et de l'amener devant l'Assemblée nationale”.



Macky Sall

Au vu de la loi en vigueur, “seul le président de la République est tenu de faire la déclaration de patrimoine”, d'après le président du groupe parlementaire BBY. Ainsi, “le Conseil constitutionnel n'est pas compétent pour recevoir sa déclaration de patrimoine parce qu'il n'est pas concerné”. Pour autant, “rien ne l'empêchait de faire sa déclaration de patrimoine devant un jury d'honneur comme l'avait fait le maire socialiste Khalifa Sall”, estime Moustapha Diakhaté.

Avec ce projet de loi en gestation, le

président de la République Macky Sall, qui a opté pour “une gouvernance vertueuse” des affaires de l'État, veut élargir la déclaration de patrimoine à tous les agents publics, qu'ils soient maires, députés, directeurs nationaux de société, ministres, et autres détenteurs de pouvoirs publics. “Cette loi, une fois votée et promulguée, tous les agents publics seront tenus de procéder à la déclaration de patrimoine”, rappelle Moustapha Diakhaté. Lequel promet

d'ailleurs son vote “pour bientôt”, sans dissidence au niveau du groupe parlementaire BBY. “Il y va de l'intérêt de la mouvance présidentielle”, indique le patron du groupe majoritaire. “Quand on entre en fonction publique, on doit faire sa déclaration de patrimoine, mais on doit aussi le faire quand on en sort”, insiste-t-il.

“Une loi contre les conflits d'intérêts”

Revenant sur l'objectif principal de ce projet de loi, Moustapha Diakhaté

soutient que “cela va participer à amener les fonctionnaires de l'État, les élus locaux, les élus nationaux à être vertueux dans leur gestion”. “C'est vraiment un des aspects de la matérialisation concrète de la gouvernance vertueuse dont parle le président Macky Sall”, s'enorgueillit-il. Avant d'ajouter : “On a réactivé la Crei, voté le Code de transparence dans la gestion des finances publiques, voté l'Ofnac contre la fraude et mis en place un ministère chargé de la Bonne gouvernance pour instaurer dans ce pays la gouvernance vertueuse”. Toutefois, Diakhaté juge utile aujourd'hui d'aller plus loin, en mettant en œuvre un dispositif légal pour lutter contre les conflits d'intérêts, un phénomène d'accointance entre politiciens et affairistes extrêmement dangereux pour la bonne marche du pays. “Il y a des gens qui sont des députés dans cette Assemblée nationale et qui défendent des intérêts de lobbies”, dénonce-t-il avec force.

Abdoul Mbaye



Moustapha Diakhaté

orientations budgétaire de l'État, des collectivités locales, des établissements publics ou des autres organismes décentralisés. Il s'appuie sur “le contrôle effectif de l'exécution du budget par les organes délibérants et la reddition régulière des comptes par les organes exécutifs, la formulation de règles transparentes régissant la passation des marchés publics, les délégations de services publics et les partenariats public-privé et sur l'information complète et régulière des citoyens sur les choix budgétaires”.

Dans l'exposé des motifs ayant précédé le vote de cette loi, il est noté que “les dispositions de l'alinéa premier de cette loi s'appliquent notamment à la préparation et l'adoption des lois de finances, au règlement général



Cheikh Tidiane Diakhaté

de la comptabilité publique, au plan comptable de l'État”. Mais aussi à la nomenclature budgétaire de l'État et à la nomenclature budgétaire des collectivités locales”.

Les compétences et responsabilités respectives du gouvernement et de l'Assemblée nationale en matière de conduite de la politique budgétaire, de choix des dépenses et des recettes publiques, y sont clairement décrites. Cette loi partage les rôles et les responsabilités respectifs du ministre chargé des finances, des autres ministres et du chef du gouvernement. ■



“Consolider la croissance économique”

Dans un souci d'accélérer et de consolider la croissance économique du pays qui exige une amélioration soutenue de la qualité de la gestion des finances publiques, l'Assemblée nationale sénégalaise a adopté le 18 décembre 2012 le Code de transparence dans la gestion des finances publiques. Édité par l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), ce code tend à instaurer “une gestion transparente, efficace et économe des ressources financières publiques dans l'espace communautaire”. A cette fin, il repose sur un dispositif légal et réglementaire qui décrit la procédure d'élaboration et d'exécution du budget et la forte implication des organes délibérant dans le processus d'identification des

APPELS ENTRANTS

“Pas de hausse”, rassure le directeur des télécommunications

L'amicale des Cadres de l'ARTP et des cadres du Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Économie numérique ont effectué, hier, une visite dans les sites techniques de la SONATEL. Le directeur des télécommunications a apporté des éclaircissements par rapport à la hausse des taxes.

■ AIDA DIÈNE (STAGIAIRE)

“Le coût des appels entrant au Sénégal ne connaîtra pas de hausse”, a clarifié hier le directeur des télécommunications au niveau – du minis_tère de la Communication, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Modou Mamoune Ngom. Il a fait cette annonce lors de la visite des sites techniques Sonatel du Technopole et du câble sous-marin ACE de Ouakam. Suite à une rumeur ces derniers jours portant sur une hausse des appels sortants, le directeur des télécommunications rassure. “La surtaxe a été supprimée par décret présidentiel depuis l'arrivée du président Macky Sall ; cette question a été résolue au niveau de l'Etat du Sénégal”. Selon lui, depuis l'abrogation du décret relatif aux appels

entrants en mai 2012, cette “histoire n'est plus”. Par ailleurs, il indexe des opérateurs étrangers qui fixent les prix qu'ils veulent. “En tant qu'autorité étatique, nous ne pouvons pas contrôler ce qui se passe à l'étranger”, avertit-il. Ainsi, il dégage la responsabilité de l'Etat et interpelle les abonnés qui se trouvent à l'étranger de prendre le meilleur opérateur.

Concernant le contrat de cession Orange et France télécommunication 2016, il déclare qu'il n'y a aucune décision qui a été prise. “Tout ce qui se fera, se fera en concertation entre l'Etat, la Sonatel et tous les acteurs”, dit-il.

La délégation des cadres de l'ARTP et de ceux du ministère de la Communication s'est rendue à cette occasion au site du technopole. Dans ce site se trouvent le centre national de supervision des réseaux,

la salle RI (réseau intelligent) et la salle informatique. Ensuite, la délégation s'est rendue à la station d'accès au nouveau câble sous-marin Africa Coast to Europe (ACE) de Ouakam. Il abrite une salle batterie, une salle TGBT1 (salle énergie), une salle des équipements et une salle de supervision internationale du service (SNOC). Selon le directeur de la communication, des télécommunications et de l'économie numérique, “avec le nouveau câble ACE, il y a non seulement la sécurisation de l'accès à internet, mais il permet de résoudre le problème noté souvent dans le réseau”. “Grâce à ce câble ACE, ces types d'incident ne pourront plus se renouveler”, souligne-t-il. Le responsable du département exploitation informatique de la Sonatel, Ibra Diakhaté, souligne que cet équipement de supervision pourra résoudre les problèmes. ■

CRISE À AFRICA7 - UN AN DE SALAIRES IMPAYÉS

Les travailleurs réclament la fermeture de la télé

Africa 7, ça râle fort contre les retards de salaires “insoutenables” et persistants depuis plusieurs mois. Les travailleurs s'en sont plaints mercredi lors d'un point de presse tenu au siège du groupe Citizen Media Group (CMG) à Dakar.

■ LOUIS GEORGES DIATTA (STAGIAIRE)

Pour les travailleurs de la chaîne télé Africa7, le comble est atteint dans le domaine de la précarité. Face à la presse mercredi, le Collectif a exprimé son amertume face au traitement “indigne” qui est infligé aux salariés du groupe de presse “Citizen Media Group” (CMG). Ces derniers en appellent même à l'intervention du président de la République pour trouver une solution à un problème qui a “assez duré”, selon eux. “Nous réclamons la fermeture de Africa 7 par l'État sénégalais. Nous devons nous asseoir avec les responsables du CMG autour d'une table pour trouver une solution” a indiqué le porte-parole du Collectif, Abdoul Aziz Guèye. Selon qui la situation a atteint ses limites. “Les travailleurs d'Africa 7 en ont ras-le-bol. C'est abominable de faire travailler des gens pendant six mois voire un an sans salaires” a-t-il déploré.

Les difficultés sociales ont fini par plon-

ger les travailleurs dans la “misère”. “Il y en a qui sont expulsés de leurs logements et qui se retrouvent dans la rue, alors que d'autres tombés malades, ont rendu l'âme faute de moyens pour se soigner”, a fait savoir M. Guèye. C'est le cas du dénommé Assane Ndiaye, décédé en août 2012. “Lorsque Assane était malade et hospitalisé, aucun membre de l'administration du groupe ne lui a rendu visite. Il avait juste besoin de 80000 F Cfa pour se soigner. Mais le CMG n'a rien fait dans ce sens. Et quand nous avons pu rassembler cette somme, c'était trop tard” a confié Dame Diallo, réalisateur à Africa7.

Face à la situation précaire que vivent les professionnels de la presse et des médias en général, le Collectif invite les autorités à revoir leur copie dans le mode d'octroi des licences de télévision. “Il faut veiller aux conditions d'octroi des licences de télévision. Il ne faudrait plus qu'il y ait des modèles d'Africa 7 dans ce pays”, a suggéré Malick Ndiaye, animateur de l'émission éducative télé “Citizen Match” ■

JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

Intégrer les langues maternelles dans le développement



■ VIVIANE DIATTA

La Journée internationale de la langue maternelle a été célébrée hier par l'Union nationale des associations de langues (UNAL). Une occasion saisie par les acteurs pour plaider en faveur de l'intégration des langues maternelles dans le programme scolaire qui, disent-ils, permettrait de mieux lutter contre l'analphabétisme. Le représentant du Conseil régional de Dakar estime qu'il est nécessaire de valoriser le statut des formateurs en alphabétisation. “L'État doit valoriser la promotion des langues maternelles en les intégrant dans le programme scolaire. Il est plus facile d'apprendre dans sa langue que dans une langue étrangère. Nos commerçants ont pris du retard parce qu'ils ne savent ni lire ni écrire. Donc cette intégration pourra leur permettre

de faire la comptabilité dans leurs langues, de s'informer et de s'ouvrir au monde”, a souligné Modou Fall. De son côté, le président de l'UNAL, Landing Massaly, a souhaité une promotion des langues maternelles à partir des technologies de l'information et de la communication (TIC). “La sauvegarde des langues et la formation des adultes à travers les TIC est un devoir, a-t-il dit. Nous devons donc élargir l'espace culturel et protéger notre patrimoine commun qu'est la culture. Car ce sont des outils puissants qui offrent à notre pays d'immenses opportunités pour élargir le terrain de l'éducation.”

Dans cette lancée, Landing Massaly s'est voulu catégorique. “Tant que nos langues maternelles ne sont pas intégrées dans les curricula, notre pays ne pourra pas avancer. La diversité linguistique, au lieu d'être un obstacle, est plutôt une richesse qu'il convient de fructifier pour ensuite la transférer à la postérité” a-t-il précisé.

Si le budget alloué au secteur de l'alphabétisation était signifiant, il ne l'est plus, a révélé Mame Libasse Kâ. La hausse des crédits notée à ce niveau vise justement à promouvoir les langues nationales. Selon le représentant du ministre de l'Education, “le taux d'analphabétisme est très élevé. Il est de 57%. Aujourd'hui pour lutter contre cela, il est important de contribuer à cette intégration. On ne peut pas se développer sans les langues maternelles”, a indiqué M Kâ.

A signaler que le Sénégal compte aujourd'hui 21 langues codifiées. ■

PUBLICITÉ

MAGLOIRE DELCROS-VARAUD REJOINT AFRICA7

ET PREPARE LA RELANCE DU GROUPE D'OUYOU WANE



Après plusieurs expériences au sein des Groupes médias français M6 et NRJ, Magloire DELCROS-VARAUD rejoint le Groupe de télévisions et radios Africa7, lancé en 2011 par Madame Ouyou WANE. Magloire DELCROS-VARAUD est chargé de mettre en oeuvre dès les prochaines semaines un plan de relance de l'ensemble des activités télévision et radio, notamment en finalisant les discussions déjà en cours avec plusieurs médias européens qui souhaitent collaborer avec Africa7.

Madame Ouyou WANE “Magloire possède toute l'expérience et l'ambition pour réussir le développement du Groupe Africa7 sur tout le continent africain, avec l'appui des professionnels de grands médias européens qui sont intéressés par le potentiel de nos radios et télévisions.”

Magloire DELCROS-VARAUD “Après 18 ans de collaboration au sein de différents groupes de télévisions et de communications en France, je suis très honoré de la confiance que me témoigne Madame Ouyou WANE. J'entends sous son contrôle, donner à son Groupe les moyens de se tourner vers l'avenir et de réussir son développement, ce qui passera par des évolutions importantes dans la gestion et la production des contenus des radios et télévisions du Groupe”

Contact : magloire.varaud@af7.com

Contact presse et relation public : ahamane@af7.com

AUTOROUTE À PÉAGE DAKAR-DIAMNIADIO

L'ouvrage livré le 1^{er} août 2013

Une visite hier sur le tracé de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio a permis à l'Agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux et son partenaire de faire constater l'avancement des travaux. Diène Farba Sarr, directeur général de l'APIX, a confirmé que la livraison de l'ouvrage est fixée au 1er août 2013.

■ LOUIS GEORGES DIATTA (STAGIAIRE)

Bientôt la fin du calvaire pour relier Dakar et sa périphérie. La mise en service complète de l'autoroute à péage sur l'axe Dakar-Diamniadio sera effective le 1er août 2013. L'information a été confirmée hier par le Directeur général de l'APIX, Diène Farba Sarr et le directeur opérationnel de la Société EIFFAGE de la Nouvelle Autoroute Concédée (SENAC), Didier Payerne, au cours d'une visite de présentation sur le niveau d'avancement des tra-

vaux. "Les travaux sont à 85%. Je pense que nous allons respecter les délais consentis par l'État", a dit d'un ton optimiste M. Sarr. Selon Didier Payerne, la réussite de cet ouvrage a été rendue possible grâce au partenariat public-privé, APIX-SENAC SA. L'ouvrage s'étend sur une longueur de 25 km, allant de la jonction Patte-d'oie-Pikine, qui est de 5 km, à Diamniadio. Hier, au cours de la visite dédiée à la presse, on pouvait constater la grande avancée des travaux. Les travailleurs s'activant au bitumage de la route,



sous la supervision des techniciens de l'APIX. L'autoroute permettra de contourner la Route Nationale 1, en passant par Pikine, Thiaroye, Diamaguène, Mbao, Rufisque, jusqu'à Diamniadio. L'autoroute va traverser la forêt classée de Mbao, sur une distance de 4 km. Cela est possible grâce à un protocole d'accord avec le service des eaux et forêts. Une étude environnementale d'évaluation de l'impact de cet ouvrage sur la forêt classée de Mbao a été menée. Des mesures d'atténuation et de compensation de ces impacts sont prévues.

Les présentateurs ont insisté sur la qualité du revêtement de la chaussée. "Nous sommes en face d'un ouvrage structurant et de bonne qualité qui répond aux normes internationales", s'est félicité le directeur général de l'APIX.

Concernant le péage, des "barrières pleines voie" sont prévues : à Thiaroye, 12 voies sont prévues et 14 voies à Rufisque. Il y aura également des postes de péage au

niveau des bretelles de l'autoroute. Selon les explications du directeur opérationnel de la SENAC, avec la mise en service complète de l'autoroute, la barrière de péage qui se situe à Cambérène va disparaître. La surveillance permanente du trafic au niveau de l'autoroute sera assurée par la gare de péage de Rufisque.

Des agents "fagaru" (prévenir) pour assurer la sécurité des populations environnantes

Des passages piétons ont été aménagés pour permettre aux populations environnantes de traverser facilement l'autoroute en construction. Pour les assister lors des traversées, un partenariat a été conclu entre la SENACSA et l'ONG NSA. C'est dans ce cadre que 70 jeunes sénégalais ont été recrutés. Facilement repérables, avec leurs blouses vertes floquées de l'inscription "Fagaru" au dos, ces jeunes sont déployés tout le long du tronçon en sentier. Au-delà de ces 70

jeunes, 100 autres ont été recrutés pour assurer la sécurité des populations.

En pleine construction, des passerelles piétons enjambant l'autoroute sont prévues pour la traversée de l'autoroute. Pour obliger les piétons à utiliser ces passerelles, des murs seront érigés le long de l'autoroute. Des rampes sont prévues pour les handicapés.

L'État va résorber une perte de 108 milliards F Cfa par an

Pour la réalisation du projet d'autoroute 3 000 familles ont été déplacées. En outre, des lieux de cultes ont été endommagés dont 13 mosquées et une église. Par ailleurs, la zone de Pikine irrégulière Sud (PIS) fera l'objet d'une restructuration. L'État du Sénégal a dégagé un budget de 800 millions F Cfa dans le cadre d'un programme d'accompagnement social pour aider à la réinstallation de ces populations déplacées et des lieux de cultes endommagés. Pour les besoins de l'indemnisation, un "Bureau autoroute" de Pikine a été créé dans le camp militaire de Thiaroye. Ce bureau de proximité permet aux populations de se faire assister dans le cadre de la procédure d'indemnisation.

L'autoroute à péage répond aussi à un souci de gain de temps. Selon le coordonnateur des grands travaux, Dominique Ndong, "l'autoroute permettra de faire Dakar-Diamniadio en 30 minutes, au lieu de 2 heures auparavant". Elle permettra, en terme d'argent, de résorber le manque de 108 milliards F Cfa que l'État perdait par an, du fait de l'immobilité des hommes d'affaires. ■

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION EN 2012

Une tendance haussière à l'importation et à l'exportation

Les prix à la consommation se sont inscrits en hausse en 2012, tant au niveau des importations que des exportations. C'est ce qui ressort d'un communiqué du ministère de l'Économie et des Finances.

■ PIERRE BIRAME DIOH

En moyenne, sur les douze mois de l'année 2012, "les prix des produits achetés à l'extérieur ont progressé de 4,2 % par rapport à ceux de la période correspondante en 2011", annonce une note d'analyse de l'indice harmonisé des prix à la consommation du 4e trimestre 2012, du ministère de l'Économie et des Finances. Se basant sur un rapport de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (Ansd), les économistes notent par contre une baisse des prix à l'importation en décembre 2012. "L'indice des prix à l'importation au mois de décembre s'est replié de 2,8 % par rapport à celui du mois précédent". De ce fait, comparé au mois de décembre 2011, "les prix des produits à l'importation se sont repliés de 1,5 %", relate le document.

Les importations sont ressorties à 312,3 milliards, au cours de la période sous revue, contre 216,2 milliards au mois de novembre 2012, soit un accroissement de 44,5 %. Leur cumul en fin décembre a entraîné une progression annuelle de 18,1 %.

Concernant les exportations, la tendance haussière se maintient également. "Sur les douze mois de l'année 2012, les prix se sont accrus de 2,5 % comparés à ceux de la période correspondante en 2011", analyse la note. Ainsi au mois de décembre, les prix à l'exportation ont connu une hausse de 2,3 %, par rapport au mois de novembre 2012. Ainsi comparée à décembre 2011, la progression haussière est de 2,2 %. A cet effet, les exportations sont évaluées à 100,4 milliards en décembre contre 80 milliards au mois précédent, soit une hausse de 25,5 %. Cependant en variation annuelle, les exportations se sont repliées de 11,7%.

Concomitamment, l'indice national des prix à la consommation a enregistré une baisse de 0,9% en décembre. Une évolution qui résulte de la diminution des prix des produits alimentaires et boissons alcoolisées et non alcoolisées, tabacs et autres stupéfiants. Cela fait qu'en variation annuelle, les prix à la consommation ont augmenté de 1,2 %, tandis que le taux d'inflation au niveau national s'est établi à +2,1 % en 2012.

Cependant au niveau interne, les prix à la consommation se sont inscrits en hausse de "2% au quatrième trimestre de 2012 relativement au trimestre précédent", révèle le texte. ■

RECRUTEMENT DE 5 591 AGENTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les travailleurs sociaux jugent "insignifiant" leur quota de 5 places

Pour l'ATSS, il n'est pas possible de régler les problèmes sociaux sans un recrutement massif des travailleurs sociaux.

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

5 postes. C'est le quota réservé aux travailleurs sociaux dans le recrutement de 5 591 nouveaux agents dans la fonction publique. Un quota jugé "insignifiant" par l'association des travailleurs sociaux du Sénégal (ATSS). En conférence de presse hier à l'école nationale des travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS), l'association des travailleurs sociaux spécialisés a jugé "insignifiant" ce quota de 5 places réservés à leur corporation alors que les travailleurs sociaux peuvent servir dans les hôpitaux, les centres de santé, les services régionaux et départementaux de l'action sociale. "Ce qui est inacceptable, c'est le nombre insignifiant de cinq

postes réservés aux travailleurs sociaux, peut-être par simple mépris, par méprise ou tout simplement par ignorance de son rôle dans la prise en charge efficace de la demande sociale facteur de chute de plusieurs régimes", fustige Florence Ndour, présidente de l'association des travailleurs sociaux spécialisés. L'investissement dans le social doit être une priorité des autorités, selon, Momar Kane, de la fédération des travailleurs sociaux. Toutefois, poursuit ce dernier, "ceux qui nous gouvernent pensent que les investissements sociaux sont des investissements perdus". "C'est la demande sociale qui est à la base de la défaite d'Abdou Diouf, c'est la demande sociale qui est aussi à la base de la défaite du président Abdoulaye Wade. Macky Sall doit comprendre que s'il ne règle pas la question de la demande sociale, il suivra les autres", avertit, Momar Kane.

Pas de recrutement de l'État depuis 2004

L'école nationale des travailleurs sociaux spécialisés d'où s'est tenue hier la conférence de presse de l'ATSS forme environ 80 professionnels dont 55 sénégalais par an, dans plusieurs domaines sociaux. Par contre, selon la présidente de l'ATSS, Florence Ndour, il n'y a plus d'agents sociaux au niveau de structures de l'État. Le ratio est même de 1,5 travailleur social par région, d'après le secrétaire général du SUTSAS Dakar, Abdou Diène. "Le dernier recrutement par l'État remonte à 2004, et à ce jour, des dizaines de travailleurs sociaux Conseillers en travail social ainsi que 225 diplômés du premier cycle de l'ENTSS sont au chômage", dénonce Florence Ndour. "Octroyer des bourses pour des étudiants qui font trois ans pour le premier cycle et trois ans pour le second cycle et ne pas les recruter à la fin de leur formation, alors qu'ils peuvent servir quelque chose à leur pays, n'est qu'une grande perte", déplore Khady Ndaw, présidente de la commission organisation de l'ATSS. ■

MOTS FLÉCHÉS • N°525 FORCE 2)

SPORTIF		ABJECT		AVANT M		AIR EN COUPLE		VENUE TELLE		TITRE DE
BORDURE DE CHAUSSEE		TRÈS RÉDUIT		POISON DE SERPENT		CONSCIENCE MORALE		UNE FLEUR		NORLISSE
								LETTRES DE DIPLOMATE		
								EMPLOIERA		
TACHE						BROYÉ, CONCASSÉ				
SPORT DE GLISSE						D'UNE MÊME VOIX (À L.)				
			DÉPOUILLEE					CAMELCOTE		
			FÊTE OFFICIELLE					DÉCORAI		
MACHINE						MAMELLE DE VACHE				SON VASE EST FAMEUX
MOT D'AJOUT						POUSSÉ				
		BESTIALES								
		ADVERSAIRES								
COMME				AGRI					VOYAGES	
ASSEMBLÉES D'ELUS				SOUS-EN DE TABLE						
						WIN MOUSSEUX ITALIEN				
						ENDURÉ				
ARTICLE INDÉFINI			ARBUSTES EPINEUX							
ALERTE			MARCHE							
								TRÈS COURT		
								CANOTIER		
MÊCHE FOLLE	IL PORTE LA VOILURE					CHAPEAU!				
	IL PREND UN AIR INSPIRÉ					GRATIFICATION EXCEPTIONNELLE				
			SURVEILLA						DE LA	
			SITUATION DE TROUBLE						BASE D'OMELETTE	
ESPOIR D'ACTEUR						LEVIER DE LA BRIDE				
COURS D'AL DE FAIBLE DÉBIT						FÊTE EN DÉCEMBRE				
		RAVAGÉES								TRANSPIRÉ
		MOT D'ACCORD								
BEL				POISSONS MARINS						
PRESSION				PETIT PATRON DE CALENDRIER						
								INCENDIE		
NON A MOSCOU					FATIGUÉE					

Humour

C'est l'histoire d'un vieux beau en vacances qui veut frimer un maximum devant tout le monde sur son apparence physique. Alors il est au bar de l'hôtel et à chaque nouvelle personne qui s'installe devant le zinc, il demande: - Dites voir un peu, quel âge me donnez-vous, Les gens en vacances sont sympa et disponibles, et ils répondent gentiment: - Ben je dirais, dans les cinquante... Alors le vieux beau exulte et répond: - Et non! Aujourd'hui je fête mon 74ème anniversaire! Évidemment, on le félicite pour sa jeunesse si bien conservée, et le vieux beau est tout content. Toute l'après-midi se passe de cette façon.

Jusqu'à ce qu'arrive une jeune fille. Naturellement, le vieux beau lui ressert son baratin et pose sa question classique. La fille lui répond:

- Je ne saurais pas dire votre âge comme ça, mais par contre, si vous me montrez votre sexe, je serai à même de dire exactement quel âge vous avez... Alors les gars qui est tout excité par cette pensée lui ouvre sa braguette. La fille tend la main, sort le sexe du gars, l'étire et le soupèse, puis avec dédain elle dit:

- Vous avez 74 ans. Le vieux beau est tout dépité. Il demande:

- Mais comment pouvez vous savoir ça?

La fille: - Facile!

Vous l'avez rabâché à tout le monde pendant l'après-midi.

Envoyez vos blagues à
enqueteblagues@yahoo.fr

Numéros Utiles

SECURITE

Gendarmerie Nationale :
800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TELEPHONE

Renseignements Annuaire :
1212
Service Dérangements :
1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE

Service dépannage
& Renseignements
800 00 11 11
(appel gratuit)

ONAS

Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE (appel gratuit)
81 800 10 12

SENELEC

Service Dépannage :
33 867 66 66

TRANSPORTS

Société nationale de
Chemins de Fer du Sénégal
(SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor
de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES

S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN :
33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS :
33 889 15 15

HOPITAUX

Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) :
33 827 74 68 / 33 825 08 19

SUDOKU N°369

	4				7		6	3
6		3	2	4			5	7
	2	5	8					9
5		4		2	9			
2	6		1		4	7	8	
						4	9	
			9			5		6
	7	1		5		3	2	
8		6		1	2			

Ruminant voisin du lama

AIEUL	FREESIA	RECOUSU
AUGURER	HUMIDITE	REFUS
AUSSI	INITIE	REPASSER
BOURBON	LUTTEUSE	SURDITE
BRONZER	MERCERIE	TAPISSER
CLASSEUR	NAUFRAGE	USINE
CORPOREL	ONEREUX	VARIABLE
DEBITER	PALABRER	VERSION

R	B	R	E	I	R	E	C	R	E	M	L	E	P
U	F	R	E	S	I	A	A	I	E	U	L	T	A
E	N	A	O	R	S	U	R	D	I	T	E	V	I
S	A	E	N	N	U	S	L	N	T	R	A	S	D
S	U	I	E	O	Z	G	I	E	O	R	I	U	I
A	F	T	R	B	P	E	U	P	I	I	S	F	M
L	R	I	E	R	A	S	R	A	A	I	S	E	U
C	A	N	U	U	E	O	B	G	N	T	U	R	H
A	G	I	X	O	C	L	R	E	S	S	A	P	E
R	E	T	I	B	E	D	R	E	C	O	U	S	U

citations

***Faut-il qu'un homme soit tombé bas
pour se croire heureux.***

- CHARLES BAUDELAIRE

La peur a détruit plus de choses en ce monde que la joie n'en a créées.

- PAUL MORAND

Un problème se résout dans la souffrance ou dans la joie. Cela dépend de vous.

- ROBERTO SHINYASHIKI

Prières

HEURES DE MESSE

- Cathédrale : 7H
- Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
- Saint Joseph : 6h30 - 18h30

HEURES DE PRIERES
MUSULMANES

- Fadiar : 06:29
- Tisbar : 14:15
- Takussan : 17:00
- Timis : 19:24
- Guéwé : 20:24

MOTS FLÉCHÉS • N°525(FORCE 3)

PAS DÉTERMINÉ	PANDANA	MOT POUR POSER DES CONDITIONS UN PEU FROID	ASSEMBLER	APPAREIL MÉNAGER	CHI D'ATTÈQUE
SOLDAT POPULAIRE	POUR CHASSER		EXCÈS DE POIDS	OU POSSESEUR	
				EXCLUSIVE	
SE JETER SUR (SE)			PETIT SAISIR		
QUES DE JOUEUR			FLEUR DE BALCON		
		VIES D'ENSEMBLE			
		LOUPA			
PETITES RAYURES			MATIERE A BUI		MISOGYNES
PREMIERE NOTE			ESPACE INTER-DEAL		
	VERS DE PÊCHE				
	OUERT SOUS L'EAU				
MEUBLE DE REPOS		PROJET DE RÊVE			
COMPATIS-SANTES		VÊTEMENT DE PLUM			
				ANCIENTE RELATION	
				TISONNE	
ÊTRE CONJUGUE	BAISER ENFANTIN		CONJOINT		
	COUVERTURES DE BÂTIMENTS		MESURAIT LE POIDS		
		BABELES			
		NAISSANT			
CÉREALE POUR LA BIÈRE			ORIENT		DEMEURE
ASSIMILÉS			ENFORCÉ		
				COLÈRE DÉRUÉE	
				CACHET OFFICIEL	
TROIS FOIS		PANIER DE PÊCHEUR			
ÉTÉ CAPABLE DE		ESPOIR DE RAUFFRAGE			
	ORGANISATION PARA-MILITAIRES				IL BERT À REPASSER
	TEMPS DE GÉOLOGUE				
CHOSE EFFECTIVE				ARRE DÉCORATIF	
MAIQUES DE FATIGUE				RAYONS INVISIBLES	
			DÉPARTE-MENT DE MARIENNE		
MANCHE AU TENNIS		CURE À LA VAPEUR			

horoscope

Bélier

Vous aurez la grande forme physique et aurez ainsi toutes les armes pour résoudre une situation qui ne vous satisfaisait pas ou qui perdurait sans évoluer. Vous méritez mieux que ça dans la vie. Mettez en valeur vos qualités personnelles qui sont uniques.

Taureau

Le moral sera bon, mais il faut le préserver. Attachez vous à agir de façon positive. Dans certaines circonstances une attitude déterminée est primordiale. C'est capital de montrer que vous ne redoutez pas de vous mesurer à ceux que vous redoutez. On vous craindra.

Gémeaux

Vous vous empêchez inutilement de goûter aux joies qui vous sont offertes ce qui vous empêche d'être parfaitement heureux. Ne soyez pas aussi méfiant envers les sentiments sincères que l'on vous manifeste. Une plus grande confiance en vous serait profitable à tous.

Cancer

On va vous surprendre agréablement. Une personne que vous connaissez bien vous fera une nouvelle proposition que vous serez tenté d'accepter. Vous retrouverez goût à la vie à l'annonce de cette heureuse information. Cela pourrait transformer radicalement votre vie.

Lion

Des relations un peu troubles se nouent dans votre dos. Vous savez qu'il n'y a rien à craindre mais néanmoins sachez garder un œil attentif sur cette affaire car vous saurez le moment venu pour renvoyer la balle. A bon entendeur, salut !

Vierge

Vous liez connaissance avec une personne qui pourrait avoir une influence très favorable sur le déroulement de votre vie personnelle. Remettez votre orgueil à sa place et n'hésitez pas à lui demander de l'aide. La chance sera là tout près, vous pourriez très bien réussir.

Balance

Une ambiance des plus agréables vous charmera. Attendez-vous à connaître une agréable surprise vous concernant. Tous les espoirs vous sont permis à condition de ne pas commettre de bévues. Restez néanmoins sur vos gardes car on vous attend au coin du bois.

Scorpion

Vous avez un virage difficile de votre vie à négocier. Mais la chance va surgir brusquement au moment où vous vous y attendez le moins. Tout va vite changer si vous avez la sagesse de saisir les belles opportunités qui vous sont offertes. Ne laissez pas votre chance s'envoler.

Sagittaire

Vous risquez d'avoir des relations difficiles avec les autres. Mais vous allez pouvoir vous exprimer. Profitez-en pour dire ce que vous pensez. C'est l'opportunité à saisir car vous avez acquis l'expérience nécessaire pour avoir le droit de parler ouvertement et on vous écouterait.

Capricorne

Des problèmes dans vos relations amicales pourraient survenir si vous ne prenez pas garde à ce que vous dites. Faites largement preuve de discrétion. Gardez le silence sur un point de vue qui paraît discutable. Les choses vont très nettement s'améliorer grâce à votre réserve.

Verseau

Vous faites preuve de beaucoup d'imagination. Vous cherchez de nouvelles sources d'énergie pour être au mieux de votre forme. Attention de ne pas faire d'abus de stimulants, si vous ressentez de la fatigue, reposez-vous et n'hésitez pas à consulter.

Poissons

Vous faites preuve de beaucoup d'imagination. Vous cherchez de nouvelles sources d'énergie pour être au mieux de votre forme. Attention de ne pas faire d'abus de stimulants, si vous ressentez de la fatigue, reposez-vous et n'hésitez pas à consulter.

Solutions

MOT FLÉCHÉ N°522

R	C	P	Y	A
L	A	C	H	E
V	A	U	T	E
Z	I	G	C	O
G	E	O	Z	U
K	O	P	R	O
T	E	T	O	N
D	E	L	A	Y
N	I	D	L	E
N	E	F	M	E
U	T	I	C	I
F	C	L	A	T
G	R	E	E	S
N	I	S	E	I
P	E	N	S	E
E	T	E	H	E

MOT FLÉCHÉ N°522

L	T	H	G	Y
D	E	P	A	R
G	O	G	O	U
K	I	R	T	O
T	E	S	P	A
S	I	O	L	E
M	A	C	A	R
Z	E	N	F	A
C	H	O	S	E
E	C	R	A	N
L	A	I	T	S
G	A	G	A	U
S	E	V	I	O
O	S	I	N	S
E	C	O	E	U
H	E	E	L	R
S	T	E	R	E

MOTS MELÉS • 367

Chien de berger

BOBTAIL

SUDOKU N°369

3	2	1	8	5	9	4	7	6
8	9	7	4	6	3	2	5	1
6	5	4	2	7	1	9	8	3
9	1	6	7	3	8	5	2	4
7	3	8	5	4	2	1	6	9
5	4	2	9	1	6	7	3	8
2	8	5	3	9	4	6	1	7
1	7	9	6	8	5	3	4	2
4	6	3	1	2	7	8	9	5

MOT MELÉ EXPRESS N°55

BUVEUR

CAHIER

COMBLE

DIVERS

DOUTER

FIASCO

OURLE

PITA

RAYURE

SARI

SEPARÉ

SEXUEL

SOUFRE

TEINTE

VECU

VIALE

S

O

U

F

R

E

S

E

T

N

I

E

T

E

X

R

E

A

T

I

P

U

U

L

S

C

H

A

E

E

B

C

A

A

R

L

V

M

O

H

Y

E

B

U

O

U

I

U

T

A

B

C

R

E

R

U

I

E

A

L

R

E

O

V

S

H

E

V

I

D

A

N

O

C

N

A

R

B

I

E

E

I

L

E

R

M

R

E

M

R

C

U

R

D

V

E

N

P

A

R

U

H

X

A

T

G

O

A

C

H

I

A

L

T

S

A

U

F

F

R

I

A

P

M

I

O

T

E

R

C

E

D

S

C

O

N

N

E

ABRUPT

CARMIN

CHEMIN

CONNUE

DECRET

EXHUME

FIANCE

FLOUER

IMPAIR

LIEE

RANCON

SAUF

SAUVEE

SOFA

TORDRE

COUP DE POING CONTRE L'ENCOMBREMENT À DAKAR

Opération déguerpissement ou coup d'épée dans l'eau ?

Le maire de la ville de Dakar, Khalifa Sall et ses collaborateurs viennent d'initier récemment une opération de déguerpissement de tous les occupants, de manière anarchique, des artères publiques de la ville ; en ligne de mire, mettre en exergue la beauté splendide de la capitale. Cette opération est saluée par tous les Dakarais sauf les acteurs de l'occupation anarchique des artères. Et il faut d'ores et déjà le dire, ça commence à porter ses fruits.

On peut désormais circuler, marcher voire même déambuler sur les

artères sans se préoccuper de l'arrivée imprudente et chaotique d'un véhicule ou autres engins de la circulation. Plus d'un Sénégalais, dans les bus, les gargotes, au tour du thé, ont apprécié et félicité l'initiateur de cette «Opération de déguerpissement». C'est très difficile, pour nos mères, sœurs et frères qui ne faisaient que chercher de quoi joindre les deux bouts. Mais, comme on le dit toujours : pour faire des omelettes, il faut impérativement casser des œufs. Pour que notre cité ne ressemble pas à un poulailler ou un fourre-tout, il fallait oser le faire. Et ce, sans aucune

considération politico-religieuse.

Est-ce encore un coup d'épée dans l'eau ?

La période pré-électorale a toujours été un moment au cours duquel les bonnes et douces paroles, les fausses promesses, la solution clé en main, des projets aveuglant et aveuglés fleurissent. Cette fois-ci, à l'approche des élections locales (2014), l'édile de la ville de Dakar a pris le risque de mener à bon port cette opération de déguerpissement avec l'appui de ses pairs de la capitale. Mais, une seule question ne cesse de brûler les lèvres de plus d'un.

Cette opération de déguerpissement aura-t-elle un suivi ? L'un des freins de notre développement, à l'instar de tous les pays africains, reste et demeure le manque de suivi dans les différents projets et initiatives. Ne nous éloignons pas trop de ce dossier. Par endroit, les artères ont été merveilleusement désengorgées. Le malheur de ce beau travail est que, juste après le passage du bulldozer sous l'œil de lynx de nos forces de l'ordre, ces occupants ont repris de plus belle leur place. Ils jouent même au cache-cache avec les forces de l'ordre sur certaines artères transformées en marché.

Au niveau de certaines artères, c'est comme s'il n'y avait pas eu d'«opération de déguerpissement». Avec cette allure de faire fi aux principes les plus élémentaires du civisme, on se demande souvent si nous-mêmes nous songeons à l'amélioration de notre bien-être à fortiori celui d'autrui. La notion de discipline,

de nos jours, n'est utilisée et appliquée peut-être que dans nos armées. Si seulement si elles sont et restent républicaines. Quand allons-nous commencer à respecter les décisions prises par nos autorités ? Loin d'être un donneur de leçon ou un moralisateur, il est temps et grand temps de reconnaître que nous refusons catégoriquement ce qu'on peut appeler le progrès. Allons-nous rester éternellement assistés ? Vingt pas en avant et cinquante pas en arrière. Surtout, que personne n'accuse son prochain. Le progrès ou le développement, c'est juste une question de volonté personnelle au prima bord et de volonté collective et politique au secundo.

Osons oser, chers concitoyens, dans l'intérêt supérieur de la génération future. Car la nôtre est d'ores et déjà hypothéquée. ■

GATA DORÉ
CITOYEN PANAFRICAIN
GATALEBON@GMAIL.COM

LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

De la nécessité du chemin de fer pour notre pays !



Un bruit sourd nous parvient, le sol tremble sous nos pieds, sirènes aux vents, Arigoni le cheval de fer Dakar-St Louis déboule, avec sa crinière toute en vapeurs noires et épaisses... il est dix-sept heures passées de quelques minutes, nous accourons vers les rails à hauteur du lycée Peytavin pour voir et admirer le monstre d'acier qui fait trembler les murs alentours. Quelle joie pour nous, alors mêmes de l'école Léona-filles qui rentrions au quartier Ndioloffène, avions de voir et admirer le défilement devant nous des wagons remplis de voyageurs qui nous faisaient des signes de la main en réponse à nos cris, gestes et grimaces.

Ces souvenirs, je les garde toujours vivaces et leur évocation m'emplit le cœur de nostalgie.

Quarante ans plus tard que reste-il de cette réalité-là ? Rien malheureusement.

Ayant lu avec un plaisir immense

la contribution de Monsieur Khatary Fall (journal l'Enquête n°508 du mardi 19 février 2013), j'étais heureux de savoir que je n'étais pas le seul Sénégalais à penser comme lui. Chapeau M. Fall pour la clairvoyance. Développer le chemin de fer et le secteur primaire, c'est le fin mot. Point besoin d'avoir fait Harvard ou M.I.T pour appréhender les voies les plus simples mais pas toujours évidentes. Car il aura fallu faire le tour de toutes les questions du développement pour en arriver à cette évidence.

À mon tour de vous interpeller Mon-sieur le Président de la République. Permettez mon outrecuidance. Ce billet est juste une contribution à verser dans la corbeille Sénégal.

Monsieur le Président, nous avons des secteurs, secondaire et tertiaire que ne supporte aucun secteur primaire valable. Il faut revenir aux b.a.-ba des choses. Je ne comprends tou-

jours pas comment on a pu laisser mourir le chemin de fer du Sénégal ? Comment a-t-il pu en arriver à ce niveau de misère ? On nous a chanté à l'époque que les chemins de fer n'étaient plus rentables, qu'ils coûtaient cher à l'Etat. Pourquoi donc ? Etaient-ils gérés de la meilleure des manières, le management était-il à niveau ? Je ne le pense pas. Tuer le chemin de fer d'un pays, c'est résolument prendre le pari de marcher à reculons, forcément.

Engagez-vous Mon-sieur le Président car il s'agit là de projets structurants pour un Sénégal indépendant en progrès.

Pour limiter la lourdeur des investissements on pourrait faire appel à un volontariat des milliers de jeunes désœuvrés avec quelque compensation à la clé. Réfléchissons bien à comment le chemin de fer a été construit dans nos pays au 19ème siècle. Sans gros moyens, du sang et de la sueur de nos ancêtres. La déter-

mination du colonisateur en sus. Dessinons et réalisons un réseau ferroviaire à la forme d'une étoile à plusieurs branches avec un épicycle. Le bitume est juste un relais du chemin de fer, il ne doit en aucun cas le suppléer. C'est de l'hérésie.

Monsieur le Président,

Dans ce dessein, il faudra pousser, aller vite, bousculer les adeptes du traintrain quotidien. Nous ne voulons pas d'un Président qui « gère ». Nous voulons d'un Président qui réoriente les perspectives du développement, c'est-à-dire qui remet les choses à l'endroit. Pour cela choisissez-vous des collaborateurs proactifs, énergiques qui aiment se mettre la pression, dotés d'une générosité débordante, qui suivent au jour le jour ce qui leur est confié. Des collaborateurs capables de travailler 25% de plus que l'homme ordinaire. Car avec les meilleurs programmes, la meilleure vision, rien de significatif ne se fera avec des pantouflards adeptes de l'inertie. Monsieur le Président vous avez un mandat et le propre des mandats c'est que les années vous sont comptées. Il me souvient que vous êtes ingénieur. Un ingénieur comprend vite. Un ingénieur est un constructeur par essence.

Ces deux leviers mis en branle et bien exécutés feront progresser le Sénégal d'un cran critique. Le cran critique c'est celui qui permet de faire ce bond qualitatif permettant à l'entreprise créatrice de richesses d'exprimer tout son potentiel et de réaliser ce qu'on attend d'elle, à savoir : la création d'emplois et le reversement de ressources à l'Etat. Parce qu'auparavant vous aurez libéré toute sa créativité et ses énergies comprimées en faisant de la transparence le credo de tous les services publics.

Aujourd'hui le transport de marchandises et de personnes entre le Mali et le Sénégal se fait essentiellement par voie de routes, quelle catastrophe!!! En plus du coût exorbitant de ce transport, le coût en termes de

dégradation des routes est monstrueux. Comme si chaque année on jetait délibérément de l'argent par les fenêtres. C'est un luxe qu'aucun pays ne doit se permettre, fût-il le plus nanti au monde. Il suffit de prendre exemple sur les pays dits développés et ceux dits émergents. Au lieu de tuer leurs chemins de fer, au contraire chaque jour est une motivation de plus pour les étendre et les moderniser.

Autre chose, observons le développement de l'agglomération dakaroise, plus aucun lopin de terre disponible, et même si ça se trouve, il faut être multimillionnaire pour espérer en acquérir. Cela malheureusement ce n'est pas le lot du sénégalais ordinaire. Monsieur le Président, le sénégalais ordinaire c'est plus de 90% de la population ! Donc Dakar va forcément s'ouvrir et s'ouvrir déjà vers l'intérieur à savoir vers les nationales 1 et 2.

La route ne peut pas et ne pourra pas combler ce besoin énorme de transport public, il faut du chemin de fer et du bon dans la future agglomération qui est entrain de s'ériger. Il est temps dès maintenant de déterminer les emprises et de dessiner les contours de la nouvelle ville qui ne devrait pas répéter les mêmes errements que connaît le Dakar d'aujourd'hui, qui a perdu son lustre depuis belle lurette ; on est choqué par tant de plaies béantes qui ont fini de transfigurer notre capitale. Certes il y'a de beaux immeubles par-ci, par-là, et quelques belles avenues, mais du point de vue urbanistique, depuis trente ans, on se laisse aller de façon très coupable. Cela aura l'avantage de réduire le coût d'acquisition du foncier ; celui du loyer ; réduction drastique des embouteillages monstrueux et des accidents inacceptables ; par conséquent une pressante demande sociale sera résolue au bonheur de tous. Bon vent. ■

ISSA NABÉDÉ.
SPRINTMAN@LIVE.FR

CANDIDAT POUR RECEVOIR LA CAN 2019

Le Sénégal incapable de l'organiser, selon M^e Senghor

En marge du congrès de l'association internationale de la presse sportive, M^e Augustin Senghor a admis que le Sénégal n'a pas encore le dispositif pour abriter cet événement continental.

■ ANTOINE DE PADOU

Le Sénégal doit revoir son ambition d'abriter la Can 2019. En effet, Selon M^e Augustin Senghor, président de la fédération sénégalaise de Football, présent à l'ouverture du congrès de la zone Afrique de l'Association internationale de la presse sportive, le Sénégal ne peut pas encore prétendre organiser la coupe d'Afrique des nations seniors de 2019. "Nous ne disposons pas des infrastructures sportives adéquates pour abriter une telle compétition à moins que l'État fasse une politique hardie pour résorber le gap" a avoué M. Senghor. En revanche, en ce qui concerne la Can des moins de 20 ans pour laquelle la Confédération africaine de football a déjà fait son choix, le président est resté optimiste, même si quelques inquiétudes du côté des infrastructures subsistent. "Il faut une réhabilitation des infrastructures existantes et des travaux supplémentaires pour certains stades comme Caroline Faye de Mbour qui doit être réceptionné au mois de mars", a-t-il déclaré après avoir avancé que la Fsf a dépêché une délégation hier matin à Thiès pour voir l'état des infrastructures hôtelières et sportives. Par ailleurs, il a invité la ligue sénégalaise de football professionnel à "sanctionner les dérapages des dirigeants" présidents comme entraîneurs qui constituent "un véritable danger" pour l'organisation du football. "La ligue professionnelle doit prendre ses responsabilités. Il n'est pas concevable que des dirigeants s'en prennent à d'honnêtes citoyens", a rétorqué Me Senghor qui invite les entraîneurs à "assumer les victoires comme les échecs". Dénonçant la sortie de l'entraîneur de Niary Tally,

Abdoulaye Ndiaye, qui avait accusé dimanche dernier les arbitres d'être à la solde du club de Diambars, il a indiqué avoir suivi le match sans rien apercevoir d'anormal à propos de l'arbitrage tout en souhaitant que le football national se débarrasse de toute forme de "violence, même verbale". Me Augustin Senghor a notamment indiqué que la fédération dispose de mécanismes pour lutter contre ces dérapages qui peuvent coûter cher tout en rappelant que le football sénégalais tire comme un boulet les actes de violences survenus contre la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, une quarantaine de journalistes africains prenaient part hier à l'ouverture du congrès de l'Aips/Afrique qui prend fin aujourd'hui. À cet effet, il a pour objectif de mettre en place les textes régissant le fonctionnement de l'AIPS/Afrique afin qu'elle entame "son essor, à l'image des autres associations continentales", a soutenu Mamadou Koumé, président national de la presse sportive du Sénégal. Bon nombre de sujets ont été inscrits à l'ordre du jour. Entre autres les statuts et le règlement intérieur de l'association. Le président de l'AIPS, Gianni Merlo, par ailleurs journaliste italien, a été élevé au rang de Chevalier de l'ordre national du Mérite en milieu de journée au palais de la République, en présence des délégués venus prendre part au Congrès de la zone Afrique de l'AIPS. Après ce congrès, le premier en Afrique subsaharienne, il se tiendra à Sotchi en Russie en avril prochain un congrès électif qui permettra à l'Aips/Afrique d'élire ses nouveaux dirigeants. La section AIPS/Afrique a été créée au sortir de la CAN de 1970 au Soudan. Tombée en léthargie, elle a été relancée en 2005, avant de sombrer à nouveau dans l'inactivité. ■

BÉCAYE MBAYE SUR LES COMBATS MONTÉS PAR LA 2STV

"La structure Wwr réserve beaucoup de surprises aux amateurs"

Bécaye Mbaye, très connu des amateurs de lutte au Sénégal, est celui qui a propulsé les émissions de lutte sur le petit écran avec Bantamba sur la 2Stv. L'animateur revient sur les affiches montées par la structure World wresling roots (Wwr) créée par la 2Stv.

■ KHADY FAYE

"Pour les négociations du combat Tyson/Gris Bordeaux, c'est le grand patron El Hadj Ndiaye qui s'en charge lui-même, mais les choses avancent et cela va peut-être se concrétiser dans les jours à venir", assure Bécaye Mbaye au bout du fil. Mais pour le moment, l'animateur travaille sur le choc Lac Rose de Fass, récent tombeur de Modou Anta de Thiès, contre Garga Mbossé de l'écurie Door Doorat récent vainqueur de Tonnerre. Un combat qui a été ficelé par la Wwr pour le mois de mai, en plus d'autre affiches déjà façonnées comme Ness de Lansar contre Gouye-Gui de l'école de lutte Mor Fadam ou encore Abdou Diouf de Walo contre Thièck de l'écurie Pikine Mbollo. "Nous sommes sur le montage d'autres affiches plus alléchantes encore, et nous allons créer l'événement en innovant, comme nous le faisons à chaque fois. Nous sommes tout le temps copiés, c'est une fierté", dit Bécaye Mbaye.

La structure Wwr qui aura bientôt deux ans, fait son bonhomme de chemin dans le cercle des promoteurs. Elle a déjà eu à ficeler les combats Gris Bordeaux/Baye Mandione, mais aussi Gris Bordeaux / Modou Lô, en collaboration avec Luc Nicolai. La 2Stv qui a perdu l'exclusivité des combats d'Aziz Ndiaye et de Assane Ndiaye qui ont signé avec ses rivaux de la Tfm et de la Sen tv, veut marquer le coup en organisant ses propres journées.

Jetant un coup d'œil critique sur la lutte, Bécaye Mbaye constate d'une voix désolée : "La lutte commence à perdre de sa valeur, beaucoup de paramètres qui ne devraient pas être pris en compte dans la lutte le sont actuellement." En fait, poursuit-il, "on a l'impression qu'il y a des gens qui travaillent dans l'ombre pour détruire la lutte, il y a trop de désordre, entre les télévisions, les promoteurs et autres".

Sur ses bisbilles avec Khadim Ndiaye qui l'avait accusé dans les colonnes d'EnQuête de l'avoir accusé de dopage en montrant son visage

bouffi à la télé, Bécaye Mbaye révèle : "Tout est rentré dans l'ordre avec Khadim Ndiaye, il n'avait rien compris à ce que je voulais faire et il a fait des conclusions hâtives, nous nous sommes expliqués longuement et nous nous sommes retrouvés". Qu'en est-il de Yékiné avec qui il avait une dispute en direct à la télé, à la conférence de presse que ce dernier avait organisée avant son combat perdu devant Balla Gaye 2 ? "Avec Yékiné aussi tout est rentré dans l'ordre, cette histoire est complètement derrière moi. On s'est rencontrés à Kaolack lors d'un événement, nous avons discuté et enterré la hache de guerre", raconte-t-il. Avant d'ajouter : "Les lutteurs doivent comprendre une chose : s'ils gagnent des millions aujourd'hui et construisent de grandes maisons, c'est en grande partie grâce à nous les animateurs ; on parle d'eux, on fait leur promotion, et ils ne nous donnent rien de ce qu'ils gagnent." Donc le "mieux qu'ils ont à faire, c'est d'entretenir de bonnes relations avec nous", a-t-il suggéré. ■

REVUE TOUT TERRAIN

LIGUE DES CHAMPIONS

Schalke met en doute l'éligibilité de Drogba

Schalke 04 a demandé à l'UEFA de vérifier si le nouvel attaquant de Galatasaray Didier Drogba était éligible pour prendre part au huitième de finale aller de Ligue des champions, disputé mercredi à Istanbul (1-1). "Nous avons décidé de prendre cette décision après avoir consulté nos avocats", a déclaré jeudi le directeur sportif de Schalke, Horst Heldt, précisant qu'une telle requête devait être déposée dans les 24 heures suivant une rencontre. "Il est de notre devoir de demander à ce que l'éligibilité de Drogba soit vérifiée." Le directeur des finances du club allemand, Peter Peters, a ajouté : "Il y a une suspicion quant à son enregistrement hors du délai imparti aux clubs pour inscrire leurs joueurs en Ligue des champions". Didier Drogba a rejoint Galatasaray à la fin du mois de janvier sur fond de conflit avec son ancien club, le Shanghai Shenhua, qui s'opposait au transfert de l'Ivoirien. Après être allé au bras de fer avec les dirigeants chinois, à qui il reprochait notamment des salaires impayés, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille et de Chelsea a finalement été autorisé par la Fifa à jouer en Turquie.

EURO 2020

Munich candidate pour accueillir la compétition

La Bavière, sa capitale Munich et le Bayern ont lancé jeudi une candidature commune en vue d'accueillir à l'Allianz Arena des rencontres de l'Euro 2020 de football. "En accueillant la finale de la Ligue des champions en 2012, nous avons montré que nous étions capables d'être un hôte agréable", a déclaré le président du Bayern, Karl-Heinz Rummenigge, lors d'une conférence de presse. Le ministre-président de Bavière, Horst Seehofer, présent à ses côtés, a abondé dans le même sens. "Le Bayern Munich a montré à de nombreuses occasions qu'ils étaient des hôtes tolérants, c'est notre meilleur atout", a-t-il dit. Le championnat d'Europe des nations 2020 sera disputé dans 13 villes européennes afin de marquer le 60e anniversaire du tournoi. Les demi-finales et la finale doivent avoir lieu dans la même ville. La candidature bavaroise sera transmise à l'UEFA par la Fédération allemande de football. Le choix des villes hôtes devrait être connu en septembre 2014. Munich a accueilli de nombreux événements majeurs dans le passé, notamment les Jeux olympiques de 1972 et des matches de Coupe du Monde de football en 1974 et 2006.

LIGUE 1

Kaboré quitte l'OM

Charles Kaboré n'est plus à l'OM. Le milieu de terrain burkinabé de Marseille s'est engagé pour quatre ans et demi avec le club russe du Kuban Krasnodar. Mais il continuera "toujours à supporter" l'OM, a-t-il déclaré jeudi. "Jamais je n'oublierai les supporters de l'OM. Je continuerai toujours à supporter cette équipe.



Ce sera toujours le club de mon cœur. Je souhaite bon vent à l'OM", a-t-il avoué sur le site du club phocéen. "Je pars le cœur léger. Un jour, je dirai à mes enfants : J'ai eu la chance de jouer dans un grand club comme l'OM", a-t-il ajouté. "Les Marseillais m'ont adopté. Ils m'ont pris comme leur enfant. Depuis, j'ai grandi. Je prends un autre chemin. Je dois maintenant me battre pour gagner ma place dans ce club", a encore indiqué Kaboré. Kaboré s'est engagé pour 4 ans et demi avec Krasnodar alors que le mercato en Russie se termine le 27 février. Kaboré, 25 ans (1,81 m, 75 kg), finaliste malheureux de la dernière Coupe d'Afrique des Nations avec le Burkina Faso contre le Nigeria, était arrivé à Marseille en provenance de Libourne-Saint-Seurin (L2) en décembre 2007. Il a disputé son premier match de Ligue 1 le 19 janvier 2008 contre Valenciennes (3-1). Il disputait sa 6e saison avec Marseille, club avec lequel il a été sacré champion de France en 2010, a remporté trois fois la Coupe de la Ligue (2010, 2011 et 2012) et deux fois le Trophée des champions (2010, 2011).

LIGA

Abidal a le feu vert

Le défenseur du FC Barcelone, Eric Abidal (33 ans) a reçu l'aval des médecins du club pour jouer en compétition ! De retour à l'entraînement depuis deux semaines, l'ancien international français risque toutefois d'avoir besoin d'un peu de temps avant de retrouver un niveau adéquat avec les exigences du club catalan, près d'un an après avoir subi une greffe du foie. Abidal n'a plus joué en compétition depuis le 29 février 2012 et le match amical remporté par la France en Allemagne (1-2).

ARSENAL

Wenger, l'homme de la situation, selon Théo Walcott

Sévèrement battu par le Bayern Munich (3-1) à domicile en huitième de finale de la Ligue des Champions mardi soir, Arsène Wenger vit des heures compliquées à la tête d'Arsenal. Mais l'Alsacien peut compter sur le soutien sans faille de Théo Walcott (23 ans, 22 matches et 11 buts en Premier League cette saison). "Nous avons l'homme parfait pour ce poste et pour nous ramener là où nous devons être. J'ai joué beaucoup de matches en Ligue des Champions et je sais comment fonctionnent les choses", a déclaré Théo Walcott après la rencontre en réponse aux critiques qui fusent sur Wenger. L'entraîneur des Gunners ne fait pourtant plus l'unanimité auprès des supporters, encore vexés de l'élimination en FA Cup le week-end dernier par Blackburn (1-0), club de deuxième division. Arsenal s'apprête à vivre une huitième saison consécutive sans remporter le moindre titre. ■

AMADOU GALLO FALL, VICE-PRÉSIDENT DE NBA SECTION AFRIQUE

“Le Sénégal va retrouver sa place au sommet du basket africain”

En marge du “Week-end All stars game” 2013 à Houston, aux États-Unis, le vice-président de la NBA section Afrique s'est confié au quotidien *EnQuête* pour livrer ses impressions sur le basket-ball africain en général et sénégalais en particulier. Amadou Gallo Fall est aussi revenu sur les différents projets mis en place par l'instance qu'il dirige pour le développement du basket-ball dans le continent.



■ LOUIS GEORGES DIATTA (STAGIAIRE)

Qui est Amadou Gallo Fall ?

Je suis né à Kaolack. J'ai fait mes premiers pas à Tivaouane. Étudiant à la Faculté des Sciences naturelles d'alors, j'ai intégré, dans les années 1985-86, le Dakar Université Club (DUC) sous les ordres du coach Maguette Diop. Très vite, je suis allé aux États-Unis pour faire mes études supérieures à l'Université du District de Columbia (UDC), basée à Washington, et j'ai terminé la Fac en 1993. Je suis passé par Dallas où j'ai été “scout” (recruteur, détecteur de talent). En 2010, j'ai été nommé vice-président de la NBA, en charge du développement en Afrique. Je suis, en collaboration avec les fédérations locales et des entités du basket-ball, chargé de diriger les efforts de la NBA pour le développement du jeu en Afrique. Je supervise les événements NBA avec les partenaires marketing, les médias et les entreprises de produits de consommation. J'ai com-

mencé dans le bureau NBA de New York, puis je suis transféré à Johannesburg (Afrique du Sud) dans le nouveau bureau de NBA Afrique. J'ai eu à travailler pour les Mavericks de Dallas sur une période de 12 ans, comme directeur du personnel des joueurs et vice-président des affaires internationales. J'ai aussi servi comme ambassadeur de bonne volonté de l'équipe internationale et supervisé tous les travaux de scoutisme. J'ai contribué à la construction de l'actuelle équipe des Mavericks de Dallas qui a remporté le Championnat mondial 2010 de la NBA. Au cours des cinq dernières années, j'ai voyagé en Afrique dans le cadre du programme du basket-ball NBA sans frontières, mais aussi dans le cadre du programme global de développement de l'élite de basket-ball de la NBA et de la FIBA, qui utilise également le sport pour créer un changement social positif dans les domaines de l'éducation, la santé et le bien-être.

Nous nous concentrons à rendre le jeu plus accessible grâce à des événements, le développement des infrastructures et de l'expertise locale à travers les entraîneurs, tout en aidant à résoudre les problèmes sociaux dans les communautés locales.

Comment appréciez-vous l'état actuel du basket sénégalais ?

Il y a toujours eu un potentiel énorme de basket-ball et une très forte tradition au Sénégal

Historiquement, les équipes nationales ont fait leur marque sur le continent - en particulier les femmes gagnant les championnats d'Afrique. L'équipe nationale masculine a remporté plusieurs championnats d'Afrique. C'est vraiment excitant de voir que les deux équipes sénégalaises U18, filles et garçons, champions en titre continentaux, représenteront l'Afrique dans les Champions du Monde à venir. La ligue locale continue de gagner en force et élan. Je n'ai aucun doute que le Sénégal va retrouver sa place au sommet du basket-ball africain.

Comment voyez-vous l'avenir du basket-ball en Afrique ?

Dans l'ensemble, le futur du basket-ball en Afrique est très luisant. Avec 7 joueurs d'origine africaine dans la saison courante de la NBA, nous savons que ce nombre va augmenter dans les années à venir. Au cours des dernières années, nous avons vu les champions africains devenir plus compétitifs et gagner en profil. La participation de deux pays africains (Nigeria et Tunisie), qualifiés pour la première fois aux Jeux olympiques 2012 à Londres en est un témoin. Il y a un nombre croissant de joueurs professionnels originaires d'Afrique qui jouent partout dans le monde, qui reviennent jouer pour leurs équipes nationales. L'importance croissante des joueurs africains de la NBA et de la Ligue américaine professionnelle de basket-ball féminin (WNBA), comme Serge Ibaka, congolais évoluant au Thunder d'Oklahoma City, Luc Mbah A Moute, basketteur professionnel camerounais évoluant dans l'équipe américaine des Bucks de Milwaukee, en est une illustration.

Comment comptez-vous contribuer au développement du basket-ball en Afrique ?

En mettant l'accent sur le développement local, nous constatons déjà un impact sur la participation du basket-ball. Depuis 2003, la NBA a été l'hôte du “Basket-ball without Borders” (BWB), qui est le programme de développement à la base de la NBA et de la FIBA. Plus de 1000 jeunes joueurs provenant de 35 pays ont reçu dans le camp un enseignement de basket-ball et de compétences pour la vie. BWB a également formé un certain nombre d'entraîneurs de différents pays africains afin qu'ils soient les relais dans leurs pays respectifs. Puis, en 2010, nous avons décidé d'avoir une présence physique permanente sur le continent d'où l'ouverture de notre bureau en Afrique du Sud afin d'intensifier nos efforts de développement du basket-ball. Nous nous concentrons à rendre le jeu plus accessible grâce à des événements, le développement des infrastructures et de l'expertise locale à travers les entraîneurs, tout en aidant à résoudre les problèmes sociaux dans les communautés locales. Nous avons l'intention de développer des partenariats plus stratégiques, comme notre partenariat avec le Royal Bafokeng Nation en Afrique du Sud, Sprite Slam à travers le continent et les camps de développement régionaux, comme celui que nous avons fait au Burkina Faso. Nous cherchons également à déployer NBA 3X à travers le continent.

“Le Sénégal est très bien représenté au basket-ball collégial. Ses joueurs comptent actuellement parmi les plus percutants dans de nombreuses conférences des plus fortes universités aux États-Unis”

Comment évoluent actuellement les vedettes sénégalaises et africaines dans les championnats étrangers ?

Plus de 30 joueurs d'origine africaine ont joué dans la ligue. Il existe actuellement 7 y compris Festus Ezeli (Nigeria), Luc Mbah A Moute (Cameroun), Bismack Biyombo (République démocratique du Congo), DeSegana Diop (Sénégal), Has-heem Thabeet (Tanzanie), Serge Ibaka (Congo), qui a manqué de peu sa première sélection au All-Star cette année, et Luol Deng (Soudan du Sud), qui en est à sa deuxième année consécutive All-Star. Il y a beaucoup de joueurs africains qui sont passés par les rangs universitaires, et sont maintenant dans des ligues professionnelles en Europe, en Chine et dans le monde. Le Sénégal est très bien représenté au basket-ball collégial. Il y a eu une augmentation du nombre de joueurs sénégalais dans les rangs collégiaux. Ils comptent actuellement parmi les joueurs

les plus percutants dans de nombreuses conférences des plus fortes universités aux États-Unis.

Nous espérons établir un partenariat avec le diffuseur public au Sénégal avant le début des séries éliminatoires de la NBA.

locales pourront retransmettre des matchs de la NBA, les “All stars game” ?

Il s'agit d'une grande partie de notre stratégie visant à rendre nos jeux accessibles aux fans, en particulier sur les réseaux d'air libre dans le pays. Nous travaillons dur pour formaliser des partenariats avec des stations de télévision locales afin d'offrir à nos fans sénégalais notre programmation semblable à l'accord que nous avons conclu récemment avec le radiodiffuseur public en Afrique du Sud (SABC). Nous espérons établir un partenariat similaire avec le diffuseur public au Sénégal avant le début des séries éliminatoires de la NBA. J'espère que nous pourrions trouver le bon partenaire au Sénégal. Les fans peuvent regarder au Sénégal les activités de l'ensemble du All-Star Week-end sur “NBA League Pass” qui est un service d'abonnement en ligne payé, permettant aux fans de la NBA de regarder les matchs en direct via un ordinateur portable, tablette et les appareils mobiles.

Quand est-ce que nos télévisions Vous avez commencé “l'Académie SEEDS” au Sénégal. Comment est-ce que le programme se porte, et quels sont les plans futurs de basket-ball au Sénégal et sur le continent africain ?

SEEDS (Sport pour l'éducation et le développement économique) à but non lucratif s'est engagé à fournir des possibilités d'éducation pour les jeunes, la création d'une conscience sociale et en encourageant le développement économique par le biais du sport. SEEDS a également lancé “junior académie SEEDS” et une section féminine. “SEEDS” se compose de deux éléments : la Fondation SEEDS et l'Académie SEEDS. La Fondation est l'aile de sensibilisation communautaire de l'organisation, qui concentre ses efforts sur les communautés sénégalaises ainsi que les communautés défavorisées aux États-Unis par le biais de diverses initiatives sociales, projets de service et de dons. L'Académie est un programme d'études offert aux étudiants prometteurs à travers le Centre national pour l'éducation professionnelle et des Sports (CNEPS) situé à Thiès, au Sénégal. La mission de l'Académie est de fournir un environnement qui sera le fer de lance de la croissance et le développement des élèves par l'éducation et le sport. ■